



# SVL

## Fitness + Zumba + 1 Pilates

Année : 2022-2023

### INSCRIPTION

EN MAJUSCULE D'IMPRIMERIE

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

.....

MAIL : .....

TELEPHONE Portable : .....

\* COTISATION ANNUELLE : **215 € SAMMERON**  
**235 € AUTRE**

*A régler lors de l'inscription, en 1, 2 ou 3 fois*

*Bon **CAF** et Coupon Sport **ANCV** acceptés.*

*Une **ATTESTATION** pour **CE** peut vous être fournie sur simple demande*

\* UN CERTIFICAT MEDICAL (obligatoire 1ère Année)

**SI DÉJÀ MEMBRE : QUESTIONNAIRE DE SANTÉ - SPORT (cerfa 15699\*01)**

\* **1 PHOTO D'IDENTITE**

\* **2 ENVELOPPES TIMBRÉES libellées à votre adresse**

#### Extrait Règlement Intérieur (cf. tableau d'affichage salle polyvalente Sammeron)

- ✓ Pour des raisons de sécurité l'accès à la salle de sport est interdit à toutes personnes non licenciées.
- ✓ Les cours débuteront à heures précises. Un cours d'essai peut être effectué.
- ✓ L'usage des chaussures de sport ne doit servir qu'à la salle de sport.
- ✓ Il est interdit de fumer dans les locaux.
- ✓ Autorise L'association SVL Fitness et Danse à prendre des photos liées à son activité et les utiliser dans un cadre de promotion et d'information sur différents supports (site internet blog, plaquettes, panneau d'affichage, etc. ...).
- ✓ Une fois réglée, aucune cotisation ne pourra être remboursée.

SVL FITNESS/DANSE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels, ainsi que sur la dégradation éventuelle que pourraient subir les véhicules.

Je reconnais avoir reçu un résumé des principales garanties d'assurance et je prends note qu'aucun remboursement ne pourra être fait en cours d'année sauf si un accident survient lors d'un cours SVL Fitness ou une déclaration de maternité. Dans ces deux cas uniquement et sur certificat médical, un remboursement partiel sera reversé à l'adhérent.

Fait le.....

Signature